



FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

3, rue Dieudonné Costes – B.P. 40348 75625 PARIS CEDEX 13

## N2 Messieurs et Dames Zone 4

### CRITERIUM FEDERAL Tour 4

#### CONVOICATIONS

**Toutes les catégories se dérouleront à la CEYRAT (63)**

Centre d'Arts Martiaux et de Tennis de Table (CAMTT)

**4 parc de l'Artière 63122 CEYRAT**

Le Samedi 21 mars 2015

Appel 13H30

Début des épreuves 14H00

Le Dimanche 22 mars 2015

Poursuite de la compétition à 9H00

Responsable Fédéral : Gilbert CHAVEROT 06 82.84.33.48 g.chaverot@lratt.fr

Juge-arbitre : Didier GOUGIS 06.26.66.39.63 didier.gougis@sfr.fr

Organisateur : Comité Départemental du Puy-de-Dôme de Tennis de Table

04.73.25.04.33

[cd63tt@wanadoo.fr](mailto:cd63tt@wanadoo.fr)

site internet : <http://www.cd63tt.com>

Les balles fournies par l'organisateur seront de couleur **ORANGE et en Celluloïde!**

#### N'OUBLIEZ PAS VOTRE LICENCE avec CERTIFICATION MEDICALE

La preuve de la licenciation peut se faire via un Smartphone, mais une pénalité financière de 30€ est alors appliquée !

RAPPEL : Forfait non excusé = Pénalité financière de 20 € + Exclusion de la compétition

#### Nota : Le forfait est excusé si :

▪ Le joueur prévient le Responsable Fédéral de son absence **au plus tard le mercredi (avant 12h00)** qui précède la compétition. **Confirmation écrite** (mail ou courrier) **indispensable**

▪ Son absence est signalée avant le début de la compétition. Le joueur fait alors parvenir un certificat médical au Responsable Fédéral dès le lundi suivant la compétition

## **DEROULEMENT DE LA COMPETITION :**

Tableaux féminins : 4 tableaux de **12 joueuses** – Toutes les places sont jouées –  
Samedi : **poules de 6** (4 tours en D13 et D15, 3 tours en D18 et DSE) ;  
Dimanche : fin des poules, Classement entre 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6.  
Fin à 14h30 pour D13 et D15, à 15H pour D18 et DSE.

Tableaux masculins : 5 tableaux de 16 **joueurs** – Toutes les places sont jouées -  
Samedi : **Poules de 4** ;  
Dimanche : tableau ;  
Fin des tableaux à 15h (M11), 16h (autres tableaux) ;  
Le côté KO des tableaux masculins terminent 30' plus tôt.

Choix de l'article I.302 des règlements sportifs échelon national :

Placement des joueurs : **A chaque tour du critérium fédéral, les joueurs sont placés dans les poules en tenant compte des poids inscrits sur la licence de la phase en cours.**

Rappel de l'article III.205.2 des règlements sportifs (échelon nationale 2) :

Extrait :

« A l'issue des 3 premiers tours :

- **le premier** des tableaux ME et DE accèdent **obligatoirement** à la nationale 1 ;

- **le premier** des tableaux M18, M15, M13, M11, D18, D15, D13 accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur (exemple : le premier en M15 joue le tour suivant en M18 ; la première en D18 joue le tour suivant en DE).

**A l'issue du 4ème tour**, le premier des tableaux (hors ME et DE) participera en nationale 2 pour le 1<sup>er</sup> tour de la saison suivante au tableau immédiatement supérieur à la seule condition que le joueur change de catégorie d'âge (exemple un minime 2 premier en M13 jouera le premier tour de la saison suivante en M15). »

La meilleure -11 du tableau D13, sera considérée comme gagnante du tableau D11 ; en l'absence de joueuse -11 en D13 (**ce n'est pas le cas pour ce tour**), ce sont les cadres techniques de la zone 4 qui proposeraient cette joueuse.

**Les résultats intermédiaires seront régulièrement publiés sur le site du CD63**

**<http://www.cd63tt.com>**